



Assemblée Générale Ordinaire du 24 Septembre 2022

Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Vos interlocuteurs ACR-ADC Cabinet
PIERQUIN pour toute question
relative à ce document :

Jean-Bernard PIERQUIN

Associé

Tel: +33 (0)3 24 59 70 50

Port : +33 (0)6 98 92 26 00

jb.pierquin@cabinet-pierquin.com

Sofiane CHIBANE

Collaborateur

Tel: +33 (0)3 24 59 70 50

s.chibane@cabinet-pierquin.com



1 – Introduction

2 – Démarche d’audit

3 – Déroulement de notre mission

4 – Justification des appréciations et Vérifications Spécifiques

5 – Opinion et fondement de l’opinion

6 – Rapport spécial sur les conventions réglementées

7 – Conclusion



1 – Introduction

Cette présentation a pour objectif de vous présenter succinctement les grandes étapes de notre mission, ainsi que de vous exposer notre rapport de certification sur les comptes annuels de l'exercice 2021.

Nous intervenons en qualité de commissaire aux comptes de votre Association dans le cadre des articles L.823-9 et L.823-10 du code de commerce ; les modalités de sa mise en œuvre sont régies notamment par les normes d'exercice professionnel.

Notre audit doit permettre d'obtenir l'assurance raisonnable que **les comptes clos au 31 Décembre 2021 ne comportent pas d'anomalies significatives**



2 – Démarche d'audit





3 – Déroulement de notre mission

- Réalisation des travaux d'audit sur la base du dossier de révision du cabinet comptable REFLEXPART mis à notre disposition par Monsieur Stéphane WEIBEL ;
- Participation à votre conseil d'administration pour l'arrêté des comptes 2021
- Réunion de synthèse avec la direction du centre social le lac ;
- Mise à jour et suivi de l'évolution des procédures de contrôle et d'organisation interne de l'association ;
- Clôture de nos travaux (annexe comptable et rapport financier) et finalisation de nos rapports ;
- Participation ce jour à votre Assemblée Générale.



4 – Justification des appréciations et vérifications spécifiques

La justification des appréciations vous permet de mieux comprendre les fondements de notre opinion :

Nous faisons porter nos appréciations sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment sur les postes comptables relatifs au Personnel et aux prestations CAF & Subventions.

Nous vous présentons les conclusion issues des vérifications spécifiques effectuées :

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les états financiers du conseil d'administration et dans les documents adressés aux Membres de l'Association appelés à statuer sur les comptes, sur la situation financière et les comptes annuels.



5 – Opinion et fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables.

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »



6 – Rapport spécial sur les conventions réglementées

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés.

Nos travaux ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à votre approbation :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.



7 – Conclusion

Nous remercions Madame Joëlle BASTIEN Présidente, Monsieur Thierry CHARTIER Directeur du Centre Social le Lac ainsi que le Cabinet Comptable REFLEXPART, pour leur disponibilité et pour leur écoute, qui ont permis le bon déroulement de nos travaux, dans des conditions facilitant l'expression de notre opinion.

Nous vous remercions de votre attention.